

11 mai 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ANAP met à disposition l'outil « Ælipce » pour mesurer et améliorer la performance organisationnelle des établissements de santé

Face au constat de la multiplicité d'outils indépendants d'aide à la décision (pour le fonctionnement des blocs opératoires, pour le dimensionnement global d'une opération de construction, pour le calcul des effectifs requis par métier au regard des variations d'activité...), la conception d'un outil global pour l'amélioration de la performance des organisations s'est révélée nécessaire.

Réaliser un état des lieux d'une organisation ou d'un projet de réorganisation

L'ANAP s'est entourée de deux ARS, d'une cinquantaine de professionnels (directeurs, ingénieurs, DIM, cadres gestionnaires, contrôleurs de gestion...) issus d'une quinzaine d'établissements publics et privés de toutes tailles et de cabinets d'architectes pour élaborer l'outil Ælipce, dont l'objectif est de lier l'activité, les ressources humaines, le capacitaire, la surface, l'économique et le financier.

Ainsi, Ælipce est avant tout un outil de dialogue et d'aide à la décision pour les établissements de santé publics et privés et les ARS : directions générales, directions de soins, directions de ressources humaines, chefs de pôles d'activité souhaitant réaliser un état des lieux de leurs organisations. Il permet de modéliser l'activité de soins (RUM, DMS, capacitaire, RH...) de tester des hypothèses de prise en charge, d'organisations et de construire avec une équipe pluri-professionnelle une organisation adaptée.

Favoriser l'appropriation des professionnels et recueillir leur point de vue

Des **formations** d'une journée sont organisées par l'ANAP dans plusieurs régions afin de permettre aux professionnels de comprendre toutes les dimensions de l'outil (activité, ressources humaines, organisations,...) et de réaliser des simulations d'organisations.

Les premières dates de formation sont disponibles sur le site www.anap.fr

Par ailleurs, dans une volonté d'amélioration constante de l'outil, un **appel à commentaires** est lancé simultanément afin de recueillir les retours des utilisateurs.

Pour découvrir l'outil Ælipce, cliquez ici

Pour toute information sur l'outil, inscription aux formations et commentaires, vous pouvez contacter :
Bruno Rossetti, CHRU de Lille, bruno.rossetti@chru-lille.fr, 03 20 44 40 04
Alexandra Lam, ANAP, alexandra.lam@anap.fr, 01 57 27 12 08

Contact presse : Amah Kouevi

Tél. : 01 57 27 11 57

communication@anap.fr

www.anap.fr

A propos de l'ANAP :

(Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux)

Créée par la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, l'ANAP a pour mission d'accompagner, aux côtés des Agences Régionales de Santé (ARS), les établissements sanitaires et médico-sociaux dans l'amélioration de leur performance, afin de garantir aux patients et aux usagers l'accès aux meilleurs soins possibles.

Grâce à son expertise pluridisciplinaire, l'ANAP élabore et diffuse outils et recommandations permettant aux établissements sanitaires et médico-sociaux d'améliorer la qualité de service aux patients et aux personnes.

Cette démarche s'illustre notamment par les « contrats Performance » conclus entre l'ANAP, les ARS et les établissements, qui visent à agir sur les trois composantes de la performance : la qualité de la prise en charge des usagers, les conditions de travail et d'attractivité des personnels, et la performance opérationnelle et financière.

Basée à Paris, l'ANAP est constituée d'une centaine de collaborateurs sous l'autorité du Directeur Général, Christian Anastasy.

Plus d'informations sur www.anap.fr

Restez informés de l'actualité de l'ANAP en vous abonnant à [la Lettre de l'ANAP](#) et sur Twitter :
[@anap_sante](#)